

**Conseil d'Administration du  
9 Février 2021**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excuse/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine			x	THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François	x			CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude	x			GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			x	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude	x			CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie			x	Mithieux Lionel	
<b>TOTAL</b>		<b>17</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL VOTANTS</b>		<b>19</b>				
<b>TOTAL VOIX</b>		<b>27</b>				

## 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

---

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 17 décembre 2020 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

## 2 – ELECTION DES VICE-PRESIDENCES ET MEMBRES DU BUREAU

---

Monsieur Le Président rappelle que le règlement intérieur prévoit une vice-présidence par territoire en plus de celles occupées par le département et la Région et que le bureau réunit Le Président, les vice-Président(e)s et Le Directeur. Il précise par ailleurs que le bureau se réunit 2 à 3 fois par an en moyenne.

Monsieur Le Président rappelle qu'il a lancé un appel à candidature lors du précédent conseil d'administration. Faute de candidats, pour 6 territoires, une relance sera faite pour le prochain conseil d'administration du 30 Mars 2021.

Territoires	Représentant-Candidat
Région	Emilie BONNIVARD
Département	Nathalie SCHMITT
Territoire Grand Chambéry	Jean-Marc LÉOUTRE
Territoire Avant pays savoyard	
Territoire Grand Lac	
Territoire Arlysère	
Territoire Tarentaise-Vanoise	
Territoire Maurienne	
Territoire Cœur de Savoie	

## 3 – DOSSIERS OPERATIONNELS EN COURS

---

*Dossier présenté par : Josette REMY*  
**Opération 17-358 : CHAMBERY - Liaison centre-ville Cassine**  
**Demandeur : CGLE**  
**Portage en cours : 691 426 €**  
**Axe : Equipements publics**  
**Date de fin de portage prévue : 30/10/2025**  
**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**  
**Taux de portage annuel HT : 2 %**

Les membres du conseil d'administration sont informés qu'en date du 20/01/2021, l'EPFL a préempté un appartement et un grenier, situé 34 Chemin de La Cassine à CHAMBERY à la demande de GRAND CHAMBERY ; ce bien est composé de 2 lots de copropriété (lot 9 et 51), représentant 48/1000<sup>e</sup> pour une surface totale de 28.17 m<sup>2</sup>.

Son positionnement en tête d'îlot, en jonction du centre-ville et de la Cassine rend cette copropriété bâtie stratégique pour la collectivité. Il est précisé que l'EPFL est déjà propriétaire de trois appartements, dans la même copropriété, pour 259/1 000<sup>e</sup>, sur la demande de la ville de Chambéry.

Par ailleurs, dans cette même copropriété, la collectivité sollicite l'EPFL afin d'acquérir un bien supplémentaire composé d'un appartement, d'une cave et d'un grenier. L'acquisition de ces 2 biens supplémentaires (1 par voie de préemption et 1 amiable) augmenterait de 109/1 000<sup>e</sup> la propriété de l'EPFL73 pour atteindre 368/1 000<sup>e</sup>

Cet immeuble se situe à l'entrée de la Cassine et fait partie du périmètre de la DUP.

Localisation	Référence cadastrale	Lots	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Chambéry	BS66	22-23-48 61/1 000 <sup>e</sup>	183 Faubourg Reclus	267 m <sup>2</sup>	Sols	Uca	55 000.00 €
Chambéry	BS66	9-51 48/1 000 <sup>e</sup>	183 Faubourg Reclus	267 m <sup>2</sup>	Sols	Uca	66 000.00 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus par voie de préemption pour les lots 9 et 51, amiable pour les lots 22-23 et 48 au prix indiqué.**

*Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN*

**Opération 19-436 : CLERY – Granges Longues**

**Demandeur : CLERY**

**Portage en cours : 160 000 €**

**Axe : Développement économique**

**Durée portage prévue : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 1,5 % les 4 1<sup>ères</sup> années puis 2 %**

Sur le secteur des Granges Longues où l'EPFL a déjà négocié et acquis plusieurs parcelles en vue de la restauration de l'ensemble d'un tènement bâti, des négociations ont abouti en vue de l'acquisition d'une nouvelle « grange » située dans ledit tènement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Cléry	C191	CLERY	82 m <sup>2</sup>	Sols	UA	5 850 €

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

Dossier présenté par : *Josette REMY*

**Opération 19-427 : BOURGNEUF - Alp'Arc**

**Demandeur : CŒUR DE SAVOIE pour SYNDICAT MIXTE ARC ISERE**

**Portage en cours : 432 675 €**

**Axe : Développement économique**

**Date de fin de portage prévue : 20/01/2024**

**Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis solde**

**Taux de portage annuel HT : 1.5 %**

Le syndicat mixte Arc-Isère projette l'extension de son parc d'activité en trois tranches. Afin d'atteindre cet objectif, il a fait appel à l'EPFL de la Savoie, qui a pour mission d'acquérir le foncier sur cet espace au débouché de la vallée de la Maurienne, en amont de la zone de confluence de l'Arc et de l'Isère, et à proximité directe d'une plateforme de feroutage. Deux tranches ont été négociées en 2011 et revendues au syndicat mixte en 2015 (la première et la troisième). ARC ISERE sollicite l'EPFL pour négocier à l'amiable la 2<sup>e</sup> tranche qui est constituée des bâtiments ruraux et d'habitation alors que parallèlement une déclaration d'utilité publique est en cours d'élaboration.

Dans le cadre des négociations avec un propriétaire, il a été proposé et accepté par le syndicat mixte Alp'Arc la faculté d'acquérir des parcelles de bois, en plus du tènement concerné par le projet.

Il y a lieu de délibérer pour acquérir en plus les parcelles ci-dessous :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Bourgneuf	A 102	Barouchat	2 675 m <sup>2</sup>	bois	NC	25 300 €
	A 103		14 185 m <sup>2</sup>	bois		
	ZN 18		4 377 m <sup>2</sup>	pré		
Montgilbert	A 302	Sur Barouchat	15 825 m <sup>2</sup>	bois	NC	
	A 304	Sur Barouchat	9 065 m <sup>2</sup>	Bois		
	A 342	Au Rey	745 m <sup>2</sup>	bois		
<b>TOTAL</b>			<b>46 872m<sup>2</sup></b>			

Il ressort le bilan final suivant :

Propriétaires	Parcelles	Valeur achat	Ind de emploi	Occupant	Ind résiliation	Aléas	TOTAL	Achats en plus
RECHU	ZN35-55-62-101	432 675 €	- €	Chèvrerie du Chavara	- €		432 675,00 €	
SUARD	ZN126	407 897 €	41 790 ,00 €	GRANGER	113 450 €		563 137,00 €	
BUET	ZN10-12-13-34-60-64-66-89-103 et A102-103 ZN18, A302-304-342	695 000 €	70 000,00 €	Ferme du Boisson	41 534 €		806 534,00 €	25 300 €
TOTAL amiable		1 535 572 €	111 790,00 €		154 984 €		<b>1 802 346,00 €</b>	1 827 646 €
Coût si DUP		<b>1 385 255 €</b>	<b>207 788,25 €</b>			<b>207 788,25 €</b>	<b>1 800 831,50 €</b>	

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.**

Questions :

- Les aléas estimés par France Domaine dans l'estimation sommaire et globale de la DUP sont toutes les indemnités accessoires dues dans le cadre du dossier indemnités aux fermiers, indemnisation cultures, noyers ...
- Le lac de Barouchat est un lieu de pêche à la mouche qui ne contraint pas la constructibilité des terrains à plus de 300 m.

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 19-441 : MODANE - PEM**

**Demandeur : HAUTE VANOISE MAURIENNE**

**Portage en cours : 0 €**

**Axe : équipements publics**

**Durée de portage prévue : 8 ans**

**Remboursement du capital stocké : annuités constantes**

**Taux de portage annuel HT : 2 %**

La communauté de communes HMV ambitionne de créer un centre des mobilités en direction de la haute Maurienne : des réflexions ont débutées en 2013 portées par la commune de Modane et depuis 2017 par la communauté de communes. En parallèle, la SNCF a identifié plusieurs bâtiments qui pourraient faire l'objet de cession.

Dans ce contexte, les élus souhaitent étudier l'achat du foncier SNCF disponible et souhaitent que l'EPFL accompagne leur projet. Le programme s'inscrit dans le dispositif « petite ville de demain » mais aussi dans le projet Lyon-Turin porté par l'Etat.

Parcelles	N° SNCF	Libellé	Nature	Surface	Prix
B 1208p	B 66	Locaux	Entrepôt	2 300 m <sup>2</sup>	989 000 €
	T 23	Terrain		300 m <sup>2</sup>	97 600 €
	T22			200 m <sup>2</sup>	
	T 25			5 600 m <sup>2</sup>	
	B 57	Quai couvert	Entrepôt	2 000 m <sup>2</sup>	360 000 €
	T 10	Terrain		2 100 m <sup>2</sup>	33 600 €
	T 16	Terrain	Halles SERNAM	2 120 m <sup>2</sup>	360 000 €
		Terrain	Zonage UE		16 €/m <sup>2</sup>
	<b>TOTAL</b>				

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

#### 4 – TRAVAUX EN COURS

##### Opération 19-427 : Bourgneuf-Alp'Arc

- Travaux de dépollution et démolition terminés

##### Opération 18-403 : Aix Les Bains-Le bien Assis

- Travaux de déconstruction de l'ancien restaurant Le Bien Assis » engagés  
Avec des contraintes SNCF fortes, contraintes réseaux enterrés

##### Opération 20-469 : Montmélian-Ancien EHPAD : marchés en cours de signature

- Lot n°1 désamiantage : BTP 38 (St Vincent de Mercuze) : 107 132,00 € HT
- Lot n°2 démolition : FONTAINE TP (Yenne) : 65 292,42 € HT

##### Opération 18-421 : Montmélian – Marthod : marché en cours de signature

- Lot n°1 désamiantage : SFTP (Villefranche sur Saône) : 238 821,00 € HT
- Lot n°2 démolition : ZACCARDI (La Ravoire) : 69 800.00 € HT

## 5 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par : *Josette REMY*

**Opération 20-495 : BOURG SAINT MAURICE - Garage CHEVALLIER**

**Demandeur : BOURG SAINT MAURICE**

**Axe : développement économique**

**NEGOCIATION SEULE**

La commune sollicite l'EPFL pour prendre contact avec les propriétaires de cet ancien garage situé en centre-ville, identifié comme une friche.

La commune n'a pas de projet précis mais envisage l'implantation de locaux commerciaux ou publics avec logements.

Ce bâtiment pourrait bénéficier du dispositif d'aide dénommé « petite ville de demain »

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage
Bourg-Saint-Maurice	A0210	70 Av. DE HAUTE TARENTEISE	1 162 m <sup>2</sup>	Sols	UC

Le conseil d'administration prend acte de cette demande. Il est toutefois précisé que conformément à la délibération n°08-2019 du 5/02/2019, cette prestation sera facturée au demandeur.

Dossier présenté par : *Josette REMY*

**Opération 20-496 : BOURG SAINT MAURICE - Station CHEDAL**

**Demandeur : BOURG SAINT MAURICE**

**Axe : logement**

**NEGOCIATION SEULE**

La commune sollicite l'EPFL pour prendre contact avec les propriétaires de cette ancienne station essence située en centre-ville, identifié comme une friche.

La commune n'a pas de projet précis mais envisage l'implantation de logements.

Ce bâtiment pourrait bénéficier du dispositif d'aide dénommé « petite ville de demain »

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage
Bourg-Saint-Maurice	AS45	1357 Av. MARECHAL LECLERC	3 239 m <sup>2</sup>	Sols	UD
	AS46	41 Ch. DE LA SOURCE	28 m <sup>2</sup>	Sols	UD
<b>TOTAL</b>			<b>3 267 m<sup>2</sup></b>		

Le conseil d'administration prend acte de cette demande. Il est toutefois précisé que conformément à la délibération n°08-2019 du 5/02/2019, cette prestation sera facturée au demandeur.

Dossier présenté par Laurent MALCAYRAN

Opération 21-497 – Propriété MARIN

Demandeur : AIX LES BAINS

Portage en cours : 1 662 000 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4% d'avance / paiement du solde au terme

Taux de portage annuel HT : 1 %

La Commune d'Aix-les-Bains souhaite que l'EPFL négocie pour son compte une propriété bâtie composée d'un terrain de plus de 2 800 m<sup>2</sup> et d'un corps de ferme. Une maison de santé (ou de cabinets médicaux) pourrait être installée dans le bâtiment existant, et des logements locatifs sociaux (PLAI) seraient réalisés sur le reste du terrain.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Aix-les-Bains	AI227	5 Ch. DES PRES DE LA TOUR	2 872 m <sup>2</sup>	Prés	UD-N	Avis France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par : Laurent MALCAYRAN

Opération 21-498 : VAL CENIS - Sous Ville

Demandeur : VAL CENIS

Axe : Logement

**NEGOCIATION SEULE**

Pour répondre aux besoins en logements, il est prévu de créer sur la commune déléguée de Sollières-Sardières un lotissement. Cette opération permettrait, outre la réalisation de 34 à 38 logements dont 20 % en accession ou location aidée, de créer des stationnements publics non loin du cœur du village et de l'école, et d'aménager un cheminement piéton entre le village et la zone économique des Favières, dans laquelle est implanté un supermarché. La Commune de Val Cenis sollicite l'EPFL pour la négociation des parcelles restant à acquérir. Une procédure de révision allégée du PLU est en cours pour faire évoluer l'ensemble de ce secteur en zone AUa.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Val-Cenis	287Z0118	SOUS VILLE	1 137 m <sup>2</sup>	Terre	AUa	12 €/m <sup>2</sup> hors indemnités de emploi
Val-Cenis	287Z0119	SOUS VILLE	1 162 m <sup>2</sup>	Terre	AUa	
Val-Cenis	287Z0130	SOUS VILLE	678 m <sup>2</sup>	Prés	AUa-A	
Val-Cenis	287Z0147	SOUS VILLE	7 328 m <sup>2</sup>	Terre	A-AUa	
<b>TOTAL</b>			<b>10 305 m<sup>2</sup></b>			

Le conseil d'administration prend acte de cette demande. Il est toutefois précisé que conformément à la délibération n°08-2019 du 5/02/2019, cette prestation sera facturée au demandeur.



## 6 – RETROCESSIONS A TIERS

*Dossier présenté par : Josette REMY*

**Opération 18-421 : MONTMELIAN - Marthot**

**Demandeur : MONTMELIAN**

**Axe : Logement**

**Date de fin de portage prévue : 27/08/2029**

**Acquéreur désigné : CIS**

Ancien tènement industriel, le plateau de Marthot est un secteur central et stratégique pour la commune de Montmélian ; en entrée de ville proche de la gare et en face du collège.

Une étude pré-opérationnelle a été réalisée sur ce secteur, une OAP spécifique lui est dédiée dans le PLU. Alors que depuis près de 25 ans, la commune souhaitait maîtriser ce site stratégique, sans succès, l'opportunité d'acquérir ces biens s'est présentée, l'âge très avancé des propriétaires les incitant à anticiper leur succession.

La commune peut désormais réfléchir à l'évolution de ce secteur particulièrement bien situé pour l'ouvrir à l'habitat en mettant en concurrence plusieurs promoteurs.

Le groupement CIS promotion a été retenu.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Montmélian	AN26	Marthot	1 460 m <sup>2</sup>	Sols	AU1-UB-UF	2 450 000 € HT
Montmélian	AN28	Marthot	13 685 m <sup>2</sup>	Sols	AU1-UB	
Montmélian	AN29	Av. Pdt Pierre de la Gontrie	7 277 m <sup>2</sup>	Terrains à bâtir	AU1	
Montmélian	AN30	Avenue de la Gare	783 m <sup>2</sup>	Sols	AU1	
Montmélian	AN32	Marthot	608 m <sup>2</sup>	Terrains à bâtir	AU1	
<b>TOTAL</b>			<b>23 813 m<sup>2</sup></b>			

Le prix de cession s'entend tous bâtiments démolis et dépollution faite.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à CIS promotion ou toute autre société qui s'y substituerait .**

**Opération 16-321 : Domaine de Buttet**

**Demandeur : LE BOURGET DU LAC**

**Axe : logement**

**Date de fin de portage prévue : 04/2020**

**Acquéreur désigné : SPLS**

En date du 12/12/2017, l'EPFL a acquis le domaine de Buttet sur la commune du Bourget du Lac pour une durée de portage d'une année. Par la suite, la commune a sollicité l'EPFL afin de rétrocéder cet ensemble à NEXITY, qui a depuis, décidé de ne plus se porter acquéreur au motif d'un permis de construire sujet à recours et de fouilles archéologiques trop onéreuses.

La commune a cherché une solution de rachat de ce tènement avec l'intervention de la Société Publique Locale de la Savoie (SPLS)

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Le Bourget-du-Lac	AK29	Chef-lieu	13 080 m <sup>2</sup>	Prés	IINA	1 515 987.83 € + Frais de Portage 43 254.13 € HT 51 904.96 € TTC Soit <b>1 567 892.79 €</b>
Le Bourget-du-Lac	AK30	Chef-lieu	1 556 m <sup>2</sup>	Jardins	IINA	
Le Bourget-du-Lac	AK46	116 Route du Tunnel	152 m <sup>2</sup>	Sols	UA5	
Le Bourget-du-Lac	AK47	116 Route du Tunnel	1 310 m <sup>2</sup>	Sols	UA5	
		<b>TOTAL</b>	<b>16 098 m<sup>2</sup></b>			

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à la SPLS ou toute autre société qui s'y substituerait .**

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1 : Représentant au CNAS :**

Jean-Marc LÉOUTRE indique que le conseil d'administration doit désigner un représentant au CNAS (Comité National d'Action Sociale). Jean-Marc LÉOUTRE présente sa candidature au poste de délégué au CNAS.

**Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE délégué titulaire au CNAS.**

### **7.2 : Compensation de la Taxe d'habitation**

Monsieur POURCHET informe le conseil d'administration que la compensation budgétaire de la TSE adossée à la taxe d'habitation et une partie de la CFE sera versée comme suit :

- 70 % du montant estimé au premier trimestre 2021
- Reliquat en septembre selon les éventuels ajustements en cours d'année.

### **7.3 : Demande de nouvel examen de dossier**

Monsieur FRAISSARD, représentant la CCHT intervient pour solliciter un nouvel examen du dossier déposé par la commune de Villaroger :

Rappel : 600 lits avec une liaison pour les Arcs , une DUP renouvelée une fois ( 2010-2020) , une estimation France Domaine de 40 €/m<sup>2</sup> environ et une sollicitation de la commune d'acquérir à un prix de 150 €/m<sup>2</sup>.

Le Conseil d'administration avait refusé d'intervenir dans ce dossier pour deux motifs :

- un prix proposé 3 fois supérieur à l'estimation de France Domaine
- des élus propriétaires dans la zone

Un courrier va être renvoyé pour produire des éléments nouveaux sur le promoteur désigné et des éclaircissements doivent être fournis sur la valeur du foncier.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*  
Le 16 février 2021

**Jean-Marc LÉOUTRE**  
Président de l'EPFL de la Savoie



### **CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES**

Date	Horaire	Réunions
Mardi 30 Mars 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 4 Mai 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 22 Juin 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 21 Septembre 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 16 Novembre 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 7 Décembre 2021	9h30	<b>Assemblée Générale</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)
Mardi 14 Décembre 2021	9h30	<b>Conseil d'Administration</b> (EPFL de la Savoie, 1 <sup>er</sup> Etage -Salle Bergeron)